



La vie matérielle de l'Eglise

Solidarité

lundi 1er février 2016, par [Abbé Amaury Sartorius](#)

Accueillir des fidèles dans les églises, les accompagner dans leur vie chrétienne de chaque jour, nécessite des locaux adaptés et entretenus et des personnes à leur service. Cela a un coût. Or, l'Eglise ne reçoit aucune subvention.

Ses ressources ordinaires sont :

- ▶ la quête dominicale
- ▶ l'offrande faite à l'occasion d'un sacrement (baptême, mariage, obsèques)
- ▶ dons

L'attachement à la vie de l'Eglise se manifeste aussi par la participation des fidèles

- ▶ Quêtes impérées (Vocations, Prêtres âgés etc).
- ▶ au Dernier de l'Eglise (solidarité diocésaine)
- ▶ aux Chantiers du Cardinal (Constructions en Ile-de-France)

D'autres ressources extraordinaires permettent au diocèse et à la paroisse de mener des grands projets :

- ▶ dons
- ▶ legs

Un don, même minime, est un engagement !